



Alerte presse du 29 septembre 2022

#Batimat / #RénovationEnergétique / #PLF2023 / #Bâtiment / @gouvernementFR

## **Pour son retour à Batimat, la CAPEB défend le rôle clé des entreprises artisanales du bâtiment pour répondre aux défis de la transition énergétique**

Paris le 29 septembre 2022 - La CAPEB fait son grand retour à Batimat après 10 ans d'absence. Cette édition intervient à l'heure de la hausse du coût des matériaux et des énergies ainsi que des problématiques de pouvoir d'achat et après une rentrée politique marquée par les Assises du BTP, qui ont constitué un premier pas encourageant face aux difficultés rencontrées par le secteur. La CAPEB continuera à faire entendre la voix des entreprises artisanales du bâtiment afin que ressortent de ces Assises des mesures véritablement ambitieuses et engageantes à même de maintenir l'activité, de soulager l'inquiétude de ces entreprises et leur donner les moyens d'agir pleinement en faveur de la transition énergétique. La CAPEB abordera les sujets stratégiques du secteur à travers un dispositif riche d'animations et d'échanges qui prendra la forme de « Lab' Prospectif ».

### **Les grands enjeux de l'artisanat du bâtiment à l'ordre du jour**

Jean-Christophe Repon, Président de la CAPEB, participera à plusieurs tables rondes et conférences sur les sujets d'actualité : **inflation, difficultés de recrutement, REP 2023 et ZFE...** et recevra sur le stand de la CAPEB les personnalités politiques qui se rendront à Batimat pour échanger sur les enjeux du secteur.

*Jean-Christophe Repon, Président de la CAPEB, déclare « Le retour de la CAPEB à Batimat arrive à un moment charnière. Inflation, difficultés d'approvisionnement, hausse historique du coût des énergies, PLF 2023... il était encore plus nécessaire de faire entendre la voix des entreprises artisanales du bâtiment que nous représentons. Nous comptons capitaliser sur la dynamique positive initiée par les Assises du BTP. Notre message est clair : la transition énergétique ne se fera pas sans les entreprises artisanales du bâtiment. Prenons les décisions pour qu'elles puissent jouer pleinement ce rôle. La 2<sup>e</sup> mi-temps est ouverte ! »*

### **Innovation, attractivité et féminisation des métiers à l'honneur sur le stand de la CAPEB**

Sur son stand, le Lab'prospectif by CAPEB situé au n°G20 dans le pavillon 1, la CAPEB organisera de nombreux rendez-vous, dès lundi 3 octobre, qui réuniront des experts, des personnalités politiques, des élus de la CAPEB ainsi que des témoins parmi les artisans du bâtiment autour d'enjeux décisifs pour la profession.

Au programme :

- Des conférences prospectives sur l'attractivité et la féminisation des métiers, l'accessibilité des bâtiments, la formation de talents dans les entreprises artisanales ou encore l'intérêt de se regrouper pour mieux répondre au marché ;
- Une conférence débat sur l'espace Agora de Batimat dans l'objectif d'identifier les leviers à même d'établir une collaboration fructueuse entre les acteurs de la filière du bâtiment pour massifier ensemble la rénovation énergétique des bâtiments ;
- Des démonstrations de solutions innovantes comme les chariots k-ryole qui facilitent la manutention sur les chantiers ;
- Ou encore l'organisation d'une partie de baskets fauteuil pour illustrer la nécessité d'intégrer la notion d'accessibilité dans la conception des bâtiments.

### Retrouvez le programme détaillé [ici](#)

#### À propos de la CAPEB :

*La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est l'une des deux organisations patronales représentatives de l'ensemble des entreprises du bâtiment. La CAPEB est également l'organisation patronale majoritaire dans l'artisanat\* du Bâtiment. Elle est la première organisation professionnelle de France en nombre d'adhérents (59 300 entreprises fin 2021).*

*Les entreprises employant jusqu'à 10 salariés représentent :*

- *545 000 entreprises, soit 96 % des entreprises du bâtiment, dont 375 000 entreprises travaillant sans salarié (incluant 152 000 en micro-entreprises) et 170 000 entreprises employant entre 1 et 10 salariés*
- *516 000 salariés, soit 47 % des salariés du bâtiment*
- *78 % des apprentis formés dans le bâtiment*
- *Presque la moitié du chiffre d'affaires du bâtiment (46 %)*

*\* L'artisanat regroupe les entreprises inscrites au répertoire des métiers qui emploient ou non des salariés.*